Foire aux questions

GROUPE CONSULTATIF FINANCIER

Q1. En quoi consiste la nouvelle initiative du gouvernement?
Le gouvernement du Yukon a créé un Groupe consultatif financier, d'une durée limitée, qui recueillera l'opinion du public pour savoir comment concrétiser sa vision pour un avenir financier prometteur et durable dans le territoire.

Le Groupe livrera un rapport proposant des options pour mettre en place des outils financiers qui guideront les décisions du gouvernement en matière de dépenses et de revenus pour les cinq prochaines années.

En termes simples, le gouvernement du Yukon dispose d'une certaine assiette financière. Comme les fonds disponibles sont limités, des décisions difficiles doivent être prises. Nous pouvons augmenter la taille du budget en générant des revenus supplémentaires ou faire des économies en choisissant mieux les secteurs dans lesquels nous souhaitons investir ou non. C'est la conversation que le Groupe devra amorcer avec les Yukonnais.

Q2. Qu'est-ce que le gouvernement espère accomplir?
Le gouvernement du Yukon est confronté à des défis financiers. Les prévisions actuelles suggèrent un faible surplus en 2017-2018, suivi de trois années durant lesquelles le gouvernement connaîtra d'importants déficits, selon les revenus et les niveaux de dépenses anticipés. De plus, les actifs financiers nets du gouvernement deviendront vraisemblablement négatifs en 2018-2019, et devraient constituer une dette nette de 216 millions de dollars en 2020-2021.

Le mandat du Groupe consultatif financier du Yukon est de proposer des options pour que le gouvernement du Yukon puisse poursuivre ses objectifs prioritaires tout en répondant aux besoins essentiels des Yukonnais et en assainissant la situation financière du territoire.

Q3. À quoi ressemble le Groupe et qui sont ses membres?
Le Groupe, qui est indépendant du gouvernement, est constitué de deux membres yukonnais et de trois membres canadiens provenant de l'extérieur du territoire. Ces experts possèdent un amalgame de connaissances touchant aux finances, à l'économie et aux politiques budgétaires, en plus de bien connaître le contexte yukonnais.

Membres yukonnais :

Norm McIntyre, président : M. McIntyre est un comptable professionnel agréé et un comptable agréé qui exerce sa profession auprès du public depuis 22 ans, en conseillant des particuliers, des entreprises et des gouvernements de Premières nations sur des questions de fiscalité et de comptabilité. Il a travaillé pour le gouvernement du Yukon durant 6 ans dans le domaine des politiques fiscales et de l'administration.

Grace Southwick : Mme Southwick est membre de la Première nation de Kluane au sein de laquelle elle occupe le poste de directrice, Terres, Ressources et Patrimoine.
Depuis 1998, la Première nation lui a confié plusieurs mandats de cadre supérieure, notamment dans les domaines du développement économique, des ressources humaines, de l'emploi et de la formation, et des ressources renouvelables. Elle a été membre de plusieurs comités et commissions, et a participé activement à leurs activités.

Membres non yukonnais :

Tim O'Neill : M. O'Neill est l'ancien vice-président et économiste en chef de la Banque de Montréal. Il a aussi été président du Conseil économique des Provinces de l'Atlantique et a enseigné l'économie à l'université Saint Mary. Il a joué le rôle de conseiller auprès de gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral.

Ron Kneebone : M. Kneebone est professeur d'économie et directeur scientifique du département de recherche sur les politiques économiques et sociales à l'École de politiques publiques de l'université de Calgary. Il a publié des recherches sur le financement des budgets, sur la réduction des dettes et des déficits gouvernementaux, et sur les caractéristiques des choix de politiques fiscales des administrations municipales, provinciales et fédérale. Ses recherches récentes comprenaient des enquêtes sur les causes du sans-abrisme et sur les politiques efficaces pour réduire la pauvreté.

Trevor Tombe : M. Tombe est professeur adjoint d'économie à l'Université de Calgary et chercheur universitaire à l'École de politiques publiques. Ses recherches se penchent principalement sur les facteurs de croissance économique et de productivité, tout particulièrement en matière de commerce international, de finances publiques et de politiques dans les domaines de l'énergie et de l'environnement.

Q4. Pourquoi le gouvernement du Yukon appuie-t-il le Groupe consultatif si ce dernier est indépendant?
Comme il s'agit d'une discussion importante qui touche tous les Yukonnais, le gouvernement territorial aide le Groupe consultatif à planifier une démarche honnête et rigoureuse qui incitera les citoyens à participer. La collaboration du ministère des Finances vise à faire respecter le principe d'inclusion afin que les résultats soient aussi pertinents que possible pour les participants et pour le gouvernement.

Q5. Que ferez-vous de toutes les suggestions et de tous les commentaires recueillis?
Tous les commentaires reçus seront transmis au Groupe consultatif financier. Ce dernier tiendra compte des idées et des opinions des Yukonnais, des Premières nations, des diverses administrations, des organismes et d'autres intervenants lorsqu'il proposera des options et formulera des conseils.

Q6. À qui s'adresse la consultation?
Le processus de consultation sera rigoureux et le Groupe consultatif recueillera les commentaires :

- des citoyens du Yukon;
- des gouvernements des Premières nations;
- des administrations municipales;
- des ONG, des chambres de commerces et d'autres organismes, notamment ceux qui œuvrent dans les secteurs de l'emploi, de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

Tous auront une occasion de transmettre leurs commentaires écrits et de participer aux rencontres publiques.

Q7. Quand les consultations auront-elles lieu?

Le Groupe présentera ses options de planification financière et demandera aux Yukonnais de décrire les avantages, les inconvénients et les possibilités de compromis découlant de chacune d'entre elles. Cette phase sera enrichie par l'expertise technique des membres du groupe, ainsi que par les expériences de vie, les espoirs et les ambitions des Yukonnais.

Durant la phase 2, les membres du Groupe consultatif se déplaceront dans plusieurs localités du Yukon. Chaque gouvernement autochtone et chaque administration municipale aura la possibilité d'avoir sa propre rencontre avec le Groupe. Des assemblées publiques seront aussi organisées.

La phase 2 se déroulera du 12 septembre au 6 octobre.

Q8. Je ne connais pas vraiment les principes de planification financière du gouvernement du Yukon. Devrais-je quand même participer?
Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances approfondies de la planification financière pour participer. Le gouvernement du Yukon souhaite connaître les priorités des Yukonnais afin de mieux planifier l'avenir économique du territoire.

Q9. Comment puis-je participer?
Les personnes et les organismes qui souhaitent participer à la conversation peuvent :

- Assister à l'une des nombreuses rencontres qui auront lieu en septembre et en octobre dans diverses localités;
- Répondre au sondage afin d'avoir leur mot à dire sur la façon dont le gouvernement du Yukon devrait planifier son avenir financier de façon responsable;
- Participer à une discussion en ligne ou exprimer leurs suggestions dans une vidéo sur le site www.yukonplans.ca;
- Transmettre leurs commentaires écrits à ourplan@gov.yk.ca.

Q10. Comment ces informations s'intégreront-elles dans le budget?
Le gouvernement amorce la planification de son budget à l'automne. Les ministères, le Conseil des ministres et le Conseil de gestion recevront les options du Groupe consultatif et la réponse du gouvernement avant le début de cette étape de planification. Ils pourront utiliser cette information pour guider leurs décisions financières.

Q11. Est-ce que la réponse du gouvernement aux suggestions du Groupe sera communiquée aux Yukonnais?
Oui, elle sera communiquée au public.

Q12. Mon organisme est subventionné par le gouvernement du Yukon. Risquons-nous de perdre cette source de financement?
La création du Groupe consultatif et le travail de ce dernier n'auront aucune incidence sur le financement ou les demandes de transfert aux organismes communautaires. Les ministères continueront d'utiliser les mêmes processus et outils de contrôle internes que dans le passé, et les organismes devront, comme toujours, étoffer leurs propositions avec un dossier cohérent.

Q13. Y a-t-il d'autres possibilités de participer si le calendrier des rencontres n'est pas compatible avec mon horaire ou avec celui de mon organisme?
Le Groupe consultatif financier s'efforce du mieux qu'il le peut de permettre à tous les Yukonnais et à tous les organismes de participer à la consultation. C'est la raison pour laquelle il offre différents moyens de participer. Si aucun de ces moyens ne vous convient, veuillez nous écrire à ourplan@gov.yk.ca.

Q14. Y aura-t-il une autre occasion de s'exprimer?
Après la phase 2 de la consultation, nous ne prévoyons pas recueillir davantage de commentaires. Les ébauches d'options sont actuellement présentées au public pour recueillir des commentaires et la prochaine étape consistera à finaliser ces options pour les remettre au gouvernement du Yukon.

Q15. Le gouvernement du Yukon mettra-t-il en œuvre toutes les options du Groupe consultatif?
Le Groupe est indépendant du gouvernement. Son mandat consiste à explorer toutes les options à sa disposition, sauf les coupures dans les services publics du territoire. Le gouvernement du Yukon examinera toutes les options fournies par le Groupe. Il mettra en œuvre celles qui s'harmoniseront le mieux avec les priorités des Yukonnais et les engagements pour lesquels il a été élu.